



Procès-verbal du conseil municipal du 13 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 13 mars à 18h00, le conseil municipal de la commune de Pont-l'Abbé-d'Arnoult, régulièrement convoqué le 09 mars 2023, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, 26 place du Général de Gaulle à Pont-l'Abbé-d'Arnoult, sous la présidence d'Alexandre SCHNEIDER, Maire.

Etaient présents : Mesdames, Messieurs : SCHNEIDER Alexandre, DOUET Jean-François, MOURET Sylvie, BRUN Françoise, LEROUGE Michel, TRIPOTEAUD Dominique, STAUDER Jean-Denis, CLERBOUT Micheline, PARROT Claire, COMBAUD Benoit, MATHIEU Nelly.

Etaient absents excusés ayant donné pouvoir :

M. AUBRY Jérôme, pouvoir donné à Mme MOURET Sylvie,
M. NEVES Jaime, pouvoir donné à M. LEROUGE Michel,
Mme LHERMENIER Sandrine, pouvoir donné à M. TRIPOTEAUD Dominique,
Mme RENAUDIN Stéphanie, pouvoir donné à M. SCHNEIDER Alexandre
Mme NOUVEAU Maria-José, pouvoir donné à M. STAUDER Jean-Denis,
M. BON Jean-François, pouvoir donné à Mme BRUN Françoise,
M. VAN VLAMERTYNGHE Alain, pouvoir donné à M. DOUET Jean-François

Etaient absents excusés :

Etaient absents : M. BRISSON Hervé

Secrétaire de séance : M. COMBAUD Benoit

Nombre de membres :

En exercice : 19

Présents : 11

Votants : 18

Pouvoirs : 7

Règles de quorum : 1/2 des membres, soit 10 présents

Date d'affichage de la convocation : 09 mars 2023

L'ordre du jour était le suivant :

- > C1 – Vente parcelle de terrain Lot 4 cadastrée section C n°1316 située chemin des Guilloteaux
- > Z2 – Questions et informations diverses
 - ❖ Z2a – Déclarations d'intention d'aliéner (DIA)
 - ❖ Z2b – Décision du maire prises en vertu d'une délégation donnée par le conseil municipal

Ouverture de la séance à 18h10

C – Urbanisme

C1 - Vente parcelle de terrain Lot 4 cadastrée section C n°1316 située chemin des Guilloteaux

Vente du lot n° 4, parcelle n° 1316 de 700 m², pour 59 500 €.

Adopté à l'unanimité.

Pour : 18 Abstention : 0 Contre : 0

Z – Questions et informations diverses

Z2 – Questions et informations diverses

Z2a – Déclarations d'intention d'aliéner (DIA)

3 DIA reçues

Z2b – Décision du maire prise dans le cadre de sa délégation

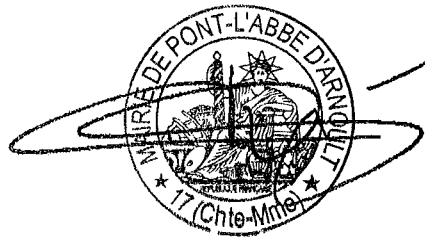
Liste des décisions du Maire présentée.

Z2c – Questions diverses

- ✓ Jean-François DOUET indique que des jeunes sont entrés dans le terrain de tennis en faisant un passage dans le grillage.
- ✓ Soirée « années 80 » : même week-end que « Champagne en fête », que faire ?
 - ⇒ Accord pour samedi 2 septembre mais la salle est occupée par la confrérie de la mojette.
 - ⇒ Manifestation donc le vendredi 1^{er} septembre 2023
- ✓ Fête de l'eau : 08 octobre 2023. Le conseil est favorable à l'unanimité pour cette fête.

Clôture du conseil à 18h40

Le Maire,
Alexandre SCHNEIDER



Le Secrétaire de séance

M. Benoit COMBAUD